

Journées Scientifiques 2017.

Session AMK : La prise en charge des traitements de la mucoviscidose

Féreuze AZIZA

Département Qualité de Vie

VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE



Une affection de Longue Durée (ALD) ?

- La mucoviscidose fait partie de la liste des 30 ALD (ALD 18)
- Remboursement des soins et des médicaments à 100%

MAIS :

- Certains médicaments non remboursés
- Participation forfaitaire 1€ : plafond 50€/an
- Franchises médicales 50cts par boîte de médicament, 2€ par transport et acte paramédical : plafond 50€/an
- Forfait journalier hospitalier non pris en charge : 18€/jour
- Dépassements d'honoraires : complémentaire santé

Restes à charge pour les traitements inhalés

- ❖ Produits et solutions non remboursés :
 - ✓ Sérum salé hypertonique (Nacl hypertonique 10%)
 - ✓ Chlorure de sodium à 0,9 %
 - ✓ Sérum physiologique
 - ✓ Mucoclear®
- ❖ Mais aussi le petit matériel associé :
 - ✓ Seringues
 - ✓ Mouchoirs
 - ✓ Pastilles de stérilisations...
- ❖ Et également le matériel d'aide au désencombrement :
 - ✓ Flutter®
 - ✓ Gelomuc®
 - ✓ PEP-mask®
 - ✓ Acapella®

Prise en charge du Salitol 7%

❖ Arrêté du 21 septembre 2016 : prise en charge du chlorure de sodium **SALITOL 7%** de la société PARI PULMONED pour les patients atteints de mucoviscidose

✓ Conditions :

- Prescription initiale par le CRCM
- Réévaluation à 3, 6 et 12 mois
- Première séance doit être réalisée à l'hôpital pour évaluer la tolérance
- Chaque séance doit être précédée d'un bronchodilatateur

Quelles aides publiques possibles ?

- ❖ **Pour les enfants de moins de 20 ans** : l'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH) : destinée à compenser entre autre les surcoûts liés à la maladie.
- ❖ **Pour les adultes à partir de 20 ans**: aucune allocation de compensation n'existe pour ce type de frais. Des demandes d'aides sociales peuvent être faites auprès des Caisses Primaires d'Assurance Maladie : critères varient d'une CPAM à l'autre et sous conditions de ressources.

Le Département Qualité de Vie de l'association Vaincre la Mucoviscidose

- ✓ Une Directrice
- ✓ Quatre assistants sociaux (dont une conseillère technique) sectorisés
- ✓ Un Conseiller chargé d'emploi
- ✓ Une chargée de scolarité et vie étudiante.

Apportent écoute, informations, aides et conseils dans les démarches d'accès aux droits et instruisent des demandes d'aides financières notamment pour les frais liés à la maladie.

Aide financière pour les produits pharmaceutiques

- ❖ Aide destinée aux patients n'entrant plus dans le cadre de l'AEEH (à partir de 20 ans)
- ✓ Les produits doivent être prescrits par un CRCM
- ✓ Justifiés par les factures
- ✓ Aide financière modulée en fonction du niveau des ressources des patients.

Merci de votre attention!



www.vaincrelamuco.org